

Adresse

INSCRIPTION NOUVEAU MEMBRE

			(att	ribué p	ar la	Fédé	ration))			
		N	о.				Expl.				
Nom											
Prénom											
Adresse	NP/L	-ocalité									-
Tél.	Nate	el									-
Fax	No e BDT	•									-
Adresse e-mail											
d'e	fixe xploitation ıhaité										
Affiliation souhaitée Je souhaite devenir membre libre de Holstein Switze Je souhaite devenir membre du syndicat d'élevage l											
Membre d'une autre fédération											
race Brune	usqu'au										
swissherdbook	à l'avenir é	galemen	ıt								
Niveau de prestation souhaité Holstein Pro: est l'alternative "sans-papier" des prestat Tarif: abonnement Holsteinvision Fr. 50 (sans TVA) pa 8% sur les tarifs du contrôle laitier, du certificat zootech supérieur. Holstein Standard +: offre les prestations traditionnell Tarif: abonnement Holsteinvision Fr. 50 (sans TVA) par Holstein Standard : correspond aux prestations traditi Tarif: Le rabais global potentiel sera inférieur à celui prat	r année. En rer nique et de l'ab es de la Fédéra année. Le raba onnelles de la F	nonçant a onnemen tion ainsi is global - édération	t Holsto qu'un a potent n, sans	sions p einvision accès l tiel - se accès	oapier on. Le Holste era no	r, l'éle e raba einvisi ormal.	eveur pais glo	orofite obal -	d'un	rabais	
Contrôle laitier (CL)											
Choix de la méthode:		— -									
A4 contrôle sur deux traites consécutives A74 contrôle en alternance 1 mois le matin, 1 mois l	o coir	_	bot M4/7d	(may	onno	doc	ont d	ornio	ro iou	ro\	
A14 controle en alternance i mois le matin, i mois i	e son		1V14// U	(IIIOy	eme	ues :	sept u	eme	rs jou	15)	
MLP-Outsourcing (Troupeaux mixtes, races B CL pour tous les animaux à la FSEB, échange de dorrace Holstein représentent < 1/3 du troupeau) CL pour tous les animaux chez HOS, échange de dorou Red-Holstein représentent > 1/3 du troupeau) Chaque race est soumise au CL de sa propre Fédéra	nné pour les an	imaux de	de rac	e Bru	ne (le	es ani	imaux				
Contrôleur en fonction											

HOS 1/2 08/06/2018

NPA/Lieu



_	cription lineaire et clas Je souhaite la DLC pour les Je ne souhaite pas la DLC			in de mon exploit	ation (obligate	oire avec contrat de testage)
d'ex □	once du no BDTA de l' ploitation) J'ai un contrat d'élevage ave et mon jeune bétail reviendr Nous avons une communau laitières, mais sur l'exploita	· ec l'exp a sur m té d'ex	· loitation no BDTA on exploitation au mome ploitation et le jeune béta	ent du vêlage ail n'est pas statio		evage ou communauté me exploitation que les vaches
Sans	avis contraire de votre part, vo	tre pers	onne de liaison a accès à	vos données d'exp	loitation sur Ho	olsteinvision
Rema	arques					
	c ma signature, j'attest epte.	e avo	ir pris connaissance	e des règlemer	nts de Holst	tein Switzerland et les
Lieu			Date		Signature	
Trans	mis par		Service externe		□ SE	
Date			Nom		Signature	Conditions générales au vers

Conditions générales Holstein Pro - Holstein Standard +

- 1. La période normale d'abonnement va du 1^{er} novembre au 31 octobre. Un abonnement initial peut toutefois être conclu en cours d'année.
- 2. Sans résiliation jusqu'à fin octobre de l'année en cours, l'abonnement est renouvelé tacitement pour une année. La formule de résiliation doit se faire par écrit et parvenir à la fédération jusqu'au 31 octobre.
- 3. L'abonnement est payable d'avance et en une fois. Toutefois, pour réduire les frais administratifs, la Fédération se réserve de regrouper la facturation de l'abonnement avec celle d'autres services ou documents.
- 4. Le délai de paiement est de 30 jours. Si le paiement n'intervient pas dans ce délai, la Fédération interrompt l'accès au service. Le rétablissement ultérieur de l'accès peut donner lieu à la facturation des frais spécifiques.
- 5. L'abonnement est personnel et ne peut en aucun cas être transféré à un autre utilisateur.
- 6. L'abonné ne peut prétendre à aucun remboursement s'il renonce à l'utilisation du service en cours de période.
- 7. L'abonné est responsable d'assurer la confidentialité de son mot de passe et d'éviter l'accès par des tiers.
- 8. Les présentes conditions d'abonnement et les tarifs peuvent être adaptés en tout temps. Les modifications entrent en vigueur dès leur publication sur le site Internet ou dans les Communications aux éleveurs de la Fédération.
- 9. Le désengagement d'Holstein Pro est possible au 1^{er} octobre de chaque année, exceptionnellement avant moyennant une taxe de Fr. 100.-.

Grangeneuve, le 1er août 2008